

# Rapport annuel 2017

Action des chrétiennes et des chrétiens pour l'abolition de la torture ACAT Canada



# **Avant-propos**

# Mot du président

Le thème annuel de notre Plan d'action 2017 était « Revitaliser l'ACAT ». Je suis fier de constater un bilan positif, qui confirme la revitalisation de notre association. En effet, nous avons uni les efforts d'une trentaine de personnes bénévoles et d'une personne rémunérée, afin d'insuffler l'engagement pour l'abolition de la torture au Canada et dans le monde.

Ce *Rapport annuel* retrace les grandes lignes de nos réalisations en 2017. Nous avons plaidé en faveur de victimes de la torture, priorisé des interventions pour la ratification du *Protocole facultatif relatif à la Convention contre la torture* et réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre pour faire de l'ACAT un phare dans la nuit des violations des droits humains par les États.

C'est dans un esprit de renouvellement que je souhaite vous transmettre notre vision d'un monde où la torture n'a plus lieu. Il a été maintes fois affirmé que la torture n'a aucune efficacité. Et, en tant que président de l'ACAT Canada, je me suis engagé à promouvoir cette vision du respect de la dignité des personnes, peu importe les allégations qui pèsent contre elles. Puisse le message de l'ACAT Canada rejoindre le cœur du monde.

Raphaël Lambal, président de l'ACAT Canada

## Profil de l'ACAT Canada

# Mission et équipes

L'Action des chrétiennes et des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT Canada<sup>1</sup>) agit pour prévenir et contrer toute forme de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, au Canada et dans le monde. Ses interventions sont fondées sur la Convention contre la torture, la Déclaration universelle des droits de l'homme et plusieurs autres instruments juridiques nationaux et internationaux, ainsi que sur les valeurs chrétiennes.

En 2017, son conseil d'administration (CA) était composé de Raphaël Lambal, président, Catherine Malécot, vice-présidente, Marc Millette, secrétaire, Ronald Albert, trésorier, Danny Latour, administrateur, Sandra Sanchez, administratrice, et Denitsa Tsvetkova, administratrice.

Différents comités ont animé les activités de l'ACAT Canada : le Comité des interventions (Nancy Labonté, Danny Latour, Catherine Malécot, responsable, Laila Faivre, stagiaire, et Andréa Torrent, stagiaire), le Comité de planification stratégique (Marc Millette, Sandra Sanchez, responsable, et Gabriel Villemure, membre fondateur), le Comité Solidarité-Prière (François Delorme, Denis Fortin, responsable, Roger Labbé Joseph Marc Laforest), le Comité des communications (Nancy Labonté, Marc Millette, responsable, et Solenne Daigle, stagiaire), ainsi qu'une équipe de bénévoles dévoués (Normand Breault, Chiara Castellani-Michaud, Josée Latulippe, Marthe Moreau Émilie You). En 2017, se sont ajouté-es à ces équipes les professeur-es et étudiant-es de la Clinique de droit de l'Université Laval, pour la rédaction d'un mémoire en vue de l'Examen périodique universel du Canada. La coordination générale des activités est assurée par Nancy Labonté.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Son siège social se situe au 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Montréal (Québec), Canada, On la retrouve aussi sur Internet au www.acatcanada.org, sur Facebook, www.facebook.com/acatcanada, et sur Twitter @AcatCanada. On peut la joindre par courriel, acat@acatcanada.org, ou par téléphone au 514 890-6169.

De plus, le CA invite à ses réunions de multiples collaborateurs et collaboratrices externes. Ce fut le cas notamment de Claire Doran, responsable des Amériques au Bureau international de la FIACAT, qui assiste à toutes les réunions du CA, de Gabriel Nissim, exprésident de l'ACAT France, ainsi que de Richard Renshaw, militant-écrivain contre la torture, qui furent invités de façon ponctuelle. Mentionnons également Guy Aurenche, lui aussi ex-président de l'ACAT France, qui a rédigé un article pour le Bulletin.

### Affiliation: la FIACAT

L'ACAT Canada est affiliée à la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), qui regroupe une trentaine d'ACAT de partout dans le monde. En relayant les préoccupations de terrain de ses membres devant les instances internationales, la FIACAT vise l'adoption de recommandations pertinentes et leur mise en œuvre par les gouvernements. La FIACAT concourt à l'application des conventions internationales de défense des droits de l'homme, à la prévention des actes de torture dans les lieux privatifs de liberté, à la lutte contre les disparitions forcées et au combat contre l'impunité. Elle participe également à la lutte contre la peine de mort, en incitant les États à abolir cette disposition dans leur législation.

La FIACAT bénéficie du statut consultatif auprès des Nations unies (ONU), du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). La FIACAT est également accréditée auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Pour être encore mieux entendue, la FIACAT est membre fondatrice de plusieurs collectifs d'action, notamment la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED) et le Human Rights and Democracy Network (HRDN).

# Groupe local de la ville de Québec

Un groupe local se réunit plusieurs fois par année dans la ville de Québec<sup>2</sup>.

## Réseau communautaire

L'ACAT Canada est membre du Réseau œcuménique justice, écologie et paix (ROJEP). Elle agit aussi en partenariat avec le Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO-résilience) et le Centre de services de justice réparatrice (CSJR). Elle a de plus travaillé de concert avec les étudiant-es et professeur-es de la Clinique de droit de l'Université Laval.

<sup>2</sup> On peut joindre le groupe de Québec par courriel à acatquebec@gmail.com.

# Rapport d'activités

## Exercice de sa mission

#### **Interventions**

Les appels à l'action constituent le principal secteur d'activité de l'association. Ces appels à l'action sont diffusés dans le Bulletin de l'ACAT et sur le site Web. Les membres sont informés d'une situation, et un modèle de lettre leur est proposé pour interpeller les gouvernements concernés.

Le Comité des interventions a formulé dix (10) appels à l'action auprès des membres et sympathisants, afin d'agir en faveur de victimes de torture dans les pays suivants : Canada (2 fois), Chine (2 fois), Djibouti, États-Unis, Mexique, Népal, Rwanda et Venezuela.

À l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture en juin, l'ACAT a appelé ses membres à écrire directement à des victimes pour leur exprimer leur soutien.

À deux reprises, l'ACAT a entrepris des actions directes. La première visait la ratification de l'OPCAT, qui favoriserait l'établissement d'instances indépendantes capables d'assurer la protection de toute personne privée de liberté (les lieux de privation de liberté sont multiples: centres de détention, postes de police, mais aussi prisons pour immigrants, hôpitaux psychiatriques ou centres pour jeunes délinquants). À cette fin, le président de l'ACAT Canada a adressé une lettre à différents responsables des gouvernements fédéral et provinciaux, en partenariat avec la Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT).

Pour la seconde action, l'ACAT Canada a écrit à l'ambassadrice désignée pour le Burundi à propos de la détention arbitraire de Germain Rukuki, qui se prolonge toujours aujourd'hui et suscite la plus vive inquiétude pour son intégrité physique et psychologique. Aussi, l'ACAT Canada a envoyé copie de la lettre à diverses instances, notamment à la ministre canadienne des Affaires étrangères, Christia Freeland.

#### Soutien aux victimes

En plus de l'appel à écrire aux victimes en juin, l'ACAT Canada a contribué à la tenue de l'atelier « Guérison des mémoires », donné par Michael Lapsley et le Centre de services de justice réparatrice (CSJR). Cet atelier préconise l'utilisation de l'art-thérapie pour aider les personnes à guérir leurs mémoires douloureuses. L'ACAT Canada a offert une subvention à deux personnes ayant subi de mauvais traitements au sens de la Convention contre la torture; le Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO-résilience) a agi comme partenaire pour proposer des personnes concernées. Les deux bénéficiaires des subventions ont rapporté avoir vécu une expérience intense qui les a aidés à grandir au-delà de la douleur.

En 2016, le Conseil d'administration s'est interrogé sur l'opportunité d'intervenir ou non dans le dossier des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées. Il a été convenu de consulter certaines communautés autochtones et différents intervenants pour valider auprès d'eux le bien-fondé d'une intervention de l'association. Au début 2017, l'ACAT a tenu des consultations auprès de divers interlocuteurs et intervenants : les dirigeants des communautés de Manawan (Attikameks) et d'Odanak (Abénakis), les évêques des deux diocèses concernés et les curés des paroisses, la Fédération des femmes autochtones du Québec, le Conseil du statut de la femme du Québec, ainsi que la Commission d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Bien que, selon nous, le sort des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées mériterait d'être abordé, entre autres à la lumière de la Convention contre la torture, aucune action n'a été entreprise à la suite de ces consultations afin de respecter le choix des personnes autochtones de garder une autonomie dans ce dossier. L'ACAT Canada conserve la vigilance nécessaire pour suivre cette affaire.

Finalement, mentionnons nos efforts pour soutenir un demandeur d'asile, dont la femme et la fille étaient menacées d'expulsion aux États-Unis. La responsable du comité des interventions est intervenue, établissant des contacts avec des organismes susceptibles de les héberger en urgence et cherchant des appuis pour sa lettre de demande de visite de sa fille au Canada.

#### Réflexion sur la torture

Des articles de réflexion rédigés par des dirigeants de l'ACAT, des stagiaires, la coordonnatrice ou des collaborateurs sont publiés dans le Bulletin de l'ACAT et sur son site Web. Parmi ces réflexions, soulignons la contribution de Guy Aurenche, ex-président d'ACAT France, avec un article sur le développement juste dans le respect des droits de la personne. D'autres textes ont abordé des thématiques telles que la torture et les droits des femmes, la tolérance à la torture, le fédéralisme canadien, le RIVO, la question de l'agir pour l'abolition de la torture, les écrits d'Etty Hillesum, les conditions de détention au Canada et le Canada comme modèle en matière de droits humains, ainsi que les solutions de remplacement à l'incarcération.

Quelques articles sont également parus dans d'autres médias, notamment un billet sur l'ACAT Canada dans le *Prions en Église*, un article de la vice-présidente, Catherine Malécot, sur la tolérance croissante de l'opinion publique à l'égard de la torture dans Le Devoir, et une entrevue de Denitsa Tsvetkova, administratrice, avec Gabriel Nissim dans la revue Œcuménisme.

## Mission œcuménique

La prière constitue un créneau particulier de l'engagement de l'ACAT Canada. Au sein du Comité Solidarité-Prière, des membres du groupe de Québec préparent les schémas de prière et de réflexion. En 2017, nous avons diffusé un schéma au printemps dans le cadre du Carême, un autre en juin pour souligner la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, un à l'automne sur l'Action de grâce et, enfin, un dernier en décembre pour honorer la Journée internationale des droits de l'homme.

La Nuit des veilleurs se tient le 26 juin, dans le cadre de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture. À cette occasion, l'ACAT a organisé une soirée de prière et de réflexion autour des écrits d'Etty Hillesum – huit (8) membres y ont participé.

#### Conscientisation et sensibilisation

Un instrument de conscientisation a été élaboré par une stagiaire, Solenne Daigle, en collaboration avec la coordonnatrice, Nancy Labonté, sous l'égide du Comité des communications. Il s'agit d'un jeu de rôles inspiré de « L'exercice des couvertures » de Kairos<sup>3</sup>. Ce jeu, que nous avons intitulé « Un monde sans torture », a pour objectifs de sensibiliser des groupes de personnes de 16 ans et plus à l'expérience de la vulnérabilité qui peut mener à la torture au Canada et dans le monde, ainsi que de diffuser la perspective d'un monde sans torture. En se mettant un moment à la place de la victime ou du militant, les participants et participantes pourront peut-être ressentir les effets de la torture aujourd'hui. De plus, ils auront l'occasion d'échanger sur la réalité de la torture dans une nouvelle perspective. Dès 2018, cet instrument de conscientisation permettra à des groupes scolaires, communautaires et religieux de la région de Montréal de vivre une expérience unique.

#### Droits humains au Canada: troisième EPU du Canada

Le troisième Examen périodique universel du Canada (EPU) aura lieu aux Nations unies (NU) au printemps 2018. En 2017, le Comité des interventions de l'ACAT a rédigé un mémoire, en collaboration étroite avec la FIACAT et l'équipe de professeur-es et d'étudiant-es de la Clinique juridique de l'Université Laval, avec qui l'ACAT a établi un nouveau partenariat. Le mémoire EPU a été envoyé au Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme par la FIACAT le 3 octobre 2017. Il a été diffusé sur le Web, et un sommaire a été publié dans le Bulletin de décembre. Une publicité commanditée a été diffusée sur Facebook fin novembre.

Le mémoire de l'ACAT demande particulièrement au Canada de prendre des mesures proactives pour prévenir la torture et de ne pas se limiter à répondre, après coup, à des situations dénoncées. Une des recommandations importantes réclame la ratification par le Canada du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT), ce que le pays

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.kairosblanketexercise.org/

s'était engagé à faire lors du deuxième EPU en 2013. Dans ce processus, le plaidoyer à l'échelle nationale et internationale est très important. À cette fin, de l'ACAT Canada fera une représentation aux Nations unies à Genève en avril 2018, ce qui sera l'occasion de communiquer notre point de vue auprès des responsables d'États et d'organismes internationaux.

Ce point de vue place en priorité l'obligation de prévenir la torture, d'améliorer les pratiques dans tous les lieux privatifs de liberté et de prévoir des mécanismes indépendants de contrôle de ces lieux privatifs de liberté.

# Activités de gestion

#### Gouvernance

Au cours de l'année 2017, sur le plan des ressources humaines, la coordination de l'association a occupé 1 000 heures, auxquelles s'ajoutent 3 250 heures de travail bénévole. Parmi la trentaine de bénévoles, soulignons l'implication de deux stagiaires à la maîtrise, Andréa Torrent et Laïla Faivre, ainsi que d'une stagiaire au baccalauréat, Solenne Daigle.

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni à Montréal à neuf (9) reprises. Le CA a de plus entrepris de s'autoévaluer à chaque réunion, dans une perspective d'amélioration continue. Un projet de refonte des règlements généraux a eu cours tout au long de l'année, de même qu'un exercice de planification stratégique.

Plusieurs activités de formation et de réseautage ont permis d'enrichir les expertises du CA, des stagiaires et de la coordination : formation du ROJEP en février sur la décolonisation de nos relations, la conférence Montréal : ville des droits humains organisée par Amnistie internationale en mai, ainsi que la Conférence internationale sur l'Éducation aux droits humains présentée par Équitas au début décembre.

#### Vie associative

En 2017, quatre nouveaux membres se sont ajoutés à nos listes.

Lors de l'Assemblée annuelle des membres, nous avons présenté un panel animé par la vice-présidente, Catherine Malécot, mettant en scène Raoul Lincourt, président du CSJR, et John Docherty, coordonnateur de RIVO-résilience. L'échange était intitulé : « Le soutien aux victimes de violences institutionnelles : quel bilan faut-il dresser pour le Canada? »

En 2017, les 10 numéros du Bulletin de l'ACAT Canada ont été transmis aux 169 membres, mais aussi à un nombre grandissant de contacts. Notons que la diffusion Web rejoint un large auditoire qui dépasse le nombre de nos membres. Par exemple, notre page Facebook compte maintenant 138 abonnés, parmi lesquels moins d'une dizaine sont membres de l'ACAT Canada. Nous pouvons estimer à près de 2 000 le nombre de personnes rejointes chaque mois grâce au partage de nos publications et à la commandite ponctuelle que nous avons testée cette année. Quant au site Web, il a été visité par plus de 3 000 internautes durant l'année. Les pages les plus consultées sont celles des bulletins et des schémas de prière (environ 60 visites par parution de chacun).

# **Nouvelles perspectives**

Le Comité de planification stratégique a entrepris en 2016 diverses étapes le menant à l'élaboration d'un Plan stratégique 2018-2020. En 2017, il a formulé un énoncé de mission stratégique avec le CA en janvier et a animé une session sur les interventions le 3 juin, dans les locaux d'un centre spirituel à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Parmi les objectifs stratégiques de la version finale à adopter en 2018, citons celui qui, à cause de l'identité américaine et francophone de l'ACAT Canada, l'oriente à « prioriser les interventions dans les pays de l'Amérique centrale et du Sud (p. ex. Brésil), ainsi que dans les pays francophones du Sud où existent des ACAT ». Le Plan d'action 2018 sera structuré autour des objectifs stratégiques.

## **Finances**

Revenus	Budget 2017	États financiers 2017
Cotisations	5 500 \$	5 075 \$
Dons de particuliers	11 000 \$	10 552 \$
Dons des communautés religieuses	25 000 \$	31 649 \$
Dons des autres organismes et legs	2 200 \$	0 \$
Intérêts et ristourne	300 \$	330 \$
Sous-total	44 000 \$	47 606 \$

Dépenses	Budget 2017	États financiers 2017
Rémunération et avantages sociaux	23 395 \$	23 716 \$
Activités (aide aux victimes, publications)	3 690 \$	3 800 \$
Locaux et fournitures de bureau	11 365 \$	11 149 \$
Cotisations et associations	1 700 \$	1 524 \$
Frais financiers et comptabilité	2 250 \$	2 410 \$
Autres	1 600 \$	0 \$
Sous-total	44 000 \$	42 599 \$

Résultats	Budget 2017	États financiers 2017
Total des surplus	0\$	5 007 \$

# Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes bénévoles et toutes les personnes qui offrent leur soutien financier à l'ACAT Canada, ainsi que les communautés religieuses dont la générosité dépasse nos attentes.

# Table des matières

Avant-propos	1
Mot du président	1
Profil de l'ACAT Canada	2
Mission et équipes	2
Affiliation : la FIACAT	3
Groupe local de la ville de Québec	4
Réseau communautaire	4
Rapport d'activités	5
Exercice de sa mission	5
Interventions	5
Soutien aux victimes	6
Réflexion sur la torture	7
Mission œcuménique	7
Conscientisation et sensibilisation	8
Droits humains au Canada : troisième EPU du Canada	8
Activités de gestion	9
Gouvernance	9
Vie associative	9
Nouvelles perspectives10	O
Finances1	1
Remerciements 1	1